



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VITROLLES EN LUBERON

Département de
VAUCLUSE

**EXTRAIT du registre des délibérations du
Conseil Municipal de la commune de
VITROLLES-EN-LUBERON**

Arrondissement
D'APT

Séance du 8 avril 2024

Commune de
VITROLLES-EN-LUBERON

L'an deux mil vingt-quatre et huit avril à 19 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Vitrolles-en-Luberon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain De Villebonne, Maire.

Présents : M. Alain De Villebonne, Mme Patricia Gerbe, M. Nicolas Simon-Chopard, M. Jean-Christophe Selmi, M. Mathias David, Mme Christine Monnet, M Christian Vachier-Moulin, Mme Marie-Annick Piat-Paillasson.

Secrétariat assuré par : Jean-Christophe Selmi

Date de la convocation et de l'affichage : 28 mars 2024

OBJET DE LA DELIBERATION : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

Monsieur le Maire rappelle les résultats à la clôture de l'exercice 2022 :

001 Investissement	Excédent	+ 21 124.86 €
002 Fonctionnement	Excédent	+ 300 553.93 €

Le compte administratif de l'exercice 2023 adopté par le Conseil Municipal fait apparaître :

- Un résultat de la section d'investissement de -5 683.72€
- Un résultat de la section fonctionnement de + 69 995.53 €

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice 2023 est donc :

En section d'investissement – Résultat : $21\ 124.86 + (-5\ 683.72) = +15\ 441.14\ €$

En section de fonctionnement – Résultat : $+300\ 553.93 + 69\ 995.53 = +370\ 549.46\ €$

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser :

- En dépense, pour un montant de + 82 826.72 €
- En recette, pour un montant de + 111 600.00 €

Le résultat de la section d'investissement est de :

$+ 15\ 441.14 + (- 82\ 826.72) + 111\ 600.00 = +44\ 214.42\ €$



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VITROLLES EN LUBERON

Les comptes de résultats des sections de fonctionnement et d'investissements étant positifs, l'affectation du résultat n'a pas lieu d'être.

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas affecter le résultat de l'exercice 2023.

Fait à Vitrolles en Luberon,

le 8 avril 2024.

Le secrétaire de séance
Jean-Christophe Selmi

Le Maire
Alain De Villebonne